ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉUSSIR

Découvrez les **outils** et les **dispositifs** mis en place pour **favoriser la réussite à l'université** de Rouen Normandie.

L'accompagnement réussite étudiant

Quand vous arrivez en première année à l'Université, une semaine d'accueil est organisée pour vous présenter les campus, les services et le déroulé de vos études. Au cours de cette semaine, plusieurs tests de positionnement vous sont proposés.

Ces tests permettent de déterminer si vous avez des faiblesses dans certains domaines (français méthodologie, socle disciplinaire) et de vous proposer divers accompagnements (tutorat, renforcement disciplinaire, méthodologie, remédiation en français…) en présentiel et /ou en distantiel. Les dispositifs proposés varient selon la filière d'inscription et peuvent se poursuivre en seconde et troisième année selon vos besoins.

Les dispositifs de réussite : les "Oui si"

Sur Parcoursup, vous pouvez recevoir une proposition « Oui si ». Découvrez ici les modalités de ce dispositif de réussite, mis en place au cours de votre licence.

Les aménagements d'études

L'Université met en place plusieurs aménagements pour faciliter votre poursuite d'études en tenant compte de la situation de chacun.

Étudiants en situation de handicap

Si vous rencontrez des difficultés liées à une maladie, à un handicap permanent ou passager, l'Espace Handicap, en collaboration avec la Médecine Préventive et l'association partenaire Handisup, vous aide à préparer votre rentrée, à demander des aménagements d'études, et vous accompagne tout au long de votre cursus.

Sportifs de haut niveau

Si vous pratiquez un sport à haut niveau, vous pouvez bénéficier d'aménagements d'études quelle que soit votre formation. Si c'est votre cas, vous pouvez contacter la direction du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives.

Toutes les informations ici

Le Régime Spécial d'Études

Si vous êtes étudiant salarié, entrepreneur, inscrit en double cursus, chargé de famille ou élu, le Régime Spécial d'Études (RSE) peut vous permettre de bénéficier de conditions d'études et d'examens spécifiques comme :

- L'aménagement d'études (choix des groupes de TD, dispense d'assiduité…)
- Des aides pédagogiques (tutorat)

Pour en bénéficier, vous devez remplir un formulaire et le retourner au service scolarité de votre composante.

Toutes les informations ici

Contacts

Espace Handicap

02 32 76 92 51 • handicap@univ-rouen.fr

Handisup

02 32 76 92 52 • secretariat@handisup.asso.fr

Médecine Préventive

02 32 76 92 92 • med.prev@univ-rouen.fr

Service universitaire des activités physiques et sportives

suaps@univ-rouen.fr

Publié le : 2020-01-24 10:41:13